

CENTRE HOSPITALIER



Fondation Vallée

Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent - Gériatrie

« Il n'est de vent
favorable pour celui
qui ne sait pas
où il va »

SENEQUE

PROJET D'ETABLISSEMENT 2013-2017



SYNTHESE

- P**
R
O
J
E
T
S
- MEDICAL
 - SOINS
 - MANAGEMENT, GOUVERNANCE, ET COMMUNICATION
 - SOCIAL
 - GESTION ECONOMIQUE ET LOGISTIQUE
 - GESTION FINANCIERE
 - SYSTEME D'INFORMATION
 - PATRIMOINE
 - QUALITE ET GESTION DES RISQUES

Introduction

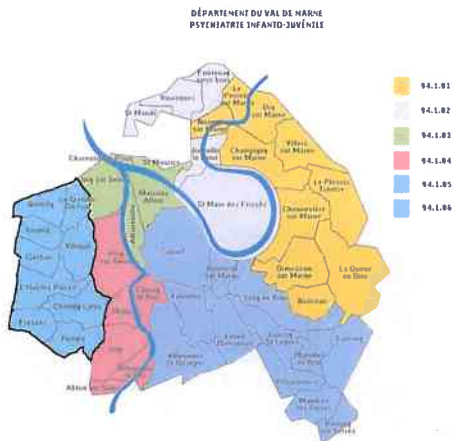
La démarche

Le projet d'établissement 2013-2017 a été élaboré entre mai 2012 et avril 2013 dans le cadre d'une démarche participative et pluridisciplinaire associant les différentes équipes et unités de la Fondation Vallée.

Sur le plan méthodologique, les travaux ont été réalisés à partir :

- des éléments de bilan du précédent projet, et notamment de son volet médical
- des éléments de diagnostic de la situation actuelle, des points forts et des points faibles, des opportunités et des menaces.

Chacun des volets composant le nouveau projet d'établissement a été finalisé sous forme d'actions précisant les objectifs poursuivis, les indicateurs de résultats et, le cas échéant, les moyens nécessaires.



Département du Val de Marne
Psychiatrie infanto juvénile



La Fondation Vallée sur le
secteur 94106

Projet d'établissement, SROS et CPOM

L'élaboration du projet a coïncidé avec la rédaction du nouveau Schéma Régional de l'Organisation des Soins et notamment du volet « psychiatrie ».

Les orientations du nouveau projet médical s'inscrivent donc, pour l'essentiel, dans le cadre des axes définis pour la région dans le domaine de la psychiatrie infanto-juvénile.

La présentation du nouveau projet d'établissement devait également coïncider avec la

négociation du nouveau contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM). Le précédent, signé le 1^{er} avril 2007, devait initialement arriver à échéance le 1^{er} avril 2012.

La prorogation du CPOM jusqu'au 28 décembre 2013 et la décision de l'Agence Régionale de la Santé, prise en mars 2013, de négocier en 2015 le nouveau contrat conduit, de fait, à dissocier les deux procédures.



Les orientations du volet psychiatrie du SROS (extraits)

- Optimiser la fluidité et la qualité du parcours de santé et de vie
- Organiser le circuit de l'urgence
- Faciliter l'accès aux soins somatiques
- Organiser l'offre en périnatalité
- Conforter la prise en charge des soins en infanto-juvénile
- Optimiser l'offre de soins aux adolescents et post-adolescents
- Organiser la prise en charge graduée des sujets souffrant de TED et d'autisme



Les lignes directrices du projet d'établissement de la Fondation Vallée

Le nouveau projet d'établissement est caractérisé par :

- une volonté d'articuler les différents volets dans une synergie étroite entre, notamment, le projet médical et le projet de soins, le projet de soins et le projet social.
- une volonté de répondre aux besoins des enfants, des adolescents et de leurs familles de manière

globale et de rendre le parcours de soins lisible, accessible, sécurisé et coordonné.

- une volonté de développer le travail en réseau et la coopération avec les différents acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, éducatifs et judiciaires.



PROJET MEDICAL ET PROJET DE SOINS

Pôle Universitaire



⇒ Psychiatrie de liaison

- Poursuite des actions développées avec les différentes institutions (ex : ASE)
- Évaluation du partenariat avec le CHU de Bicêtre

⇒ Médecine de l'adolescent

- Étude d'un projet d'unité de psychopathologie de l'adolescent

⇒ Activités universitaires non cliniques :

- Enseignement (Faculté de médecine Paris-Sud, Fondation Vallée, réseaux)

- Intégration dans le Développement Professionnel Continu (DPC) de deux DU organisés par le service
- Recherche (ex : recherche multicentrique interdépartementale, recherche « douleur », participation au réseau RESRIP ; recherche centre diagnostic autisme)

⇒ Unité pédagogique de la Fondation Vallée

- Renforcement des liens (ex : partenariat équipe pédagogique/équipe soignante)

Pôle Enfants

Le projet s'articule autour de 3 principes :

- Favoriser l'accès aux soins pour les enfants de moins de 12 ans, ainsi que pour leurs familles du secteur 94106
- Mieux organiser et étoffer l'offre de soins, améliorer la qualité et la sécurité des soins pour les enfants de moins de 12 ans
- Favoriser l'intégration des enfants souffrant de TED et améliorer les sorties du dispositif de soins.

Les actions principales :

- Création d'une Unité de Soins à Domicile et de Socialisation (USDS)
- Création d'un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) / Unité de Jour à Temps Partiel (UJTP) dans le sud du secteur
- Collaboration au sein de l'unité Mères-Bébés du service du CHU de Bicêtre
- Structuration du Réseau Bébé